



Groupe Travail IG-FH

COMMISSION  
D'UTILISATION  
NATIONALE  
DES CHIENS  
DE BERGERS  
ET DE GARDE

# Sélectif IGP Labbeville

Date : 20 et 21 février 2021

Montant de l'engagement : 25€

Sélectif organisé par : Académie Cynophile de Labbeville

**Courrier à adresser à : Jérôme Robert**  
59 route de Vallangoujard  
95690 Labbeville

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES  
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire : .....

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence) .....

Régionale : .....

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Exceptionnellement, les concurrents en 2 et n'ayant pas pu passer en 3 pour raison d'annulation de concours pourront accéder encore cette saison 2020-2021 aux différents sélectifs IGP.**

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2° catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club  
Cachet, date et signature

Le Concurrent  
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

Le GT IGP-FH